

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-  
NG/SG/ST/CIPM/2025 DU 18  
FEVRIER 2025 LANCE EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES  
TRAVAUX DE REALISATION D'UNE  
MINI ADDUCTION D'EAU POTARBLE  
EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE  
SOLAIRE AVEC SIX (06) BORNES  
FONTAINES AU QUARTIER  
MAROUARE DANS LA COMMUNE DE  
NGONG , DEPARTEMENT DE LA  
BENOUE , REGION DU NORD**

**1.0bjet**

Dans le cadre du Budget 2025, le Maire de la Commune de Ngong, lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable équipée de pompe à énergie solaire avec (06) bornes fontaines au quartier Marouaré dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

**2.Consistance des prestations**

les travaux comprennent notamment ;

-Travaux préliminaires ;

- Réalisation du forage ;
- Equipement du forage ;
- Développement et essais de débit;
- Analyse et traitement ;
- Construction de la suprestructure (château) ;
- Equipement d'exhaure ;

Prestations diverses

### **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA TTC.**

### **4.Allotissement**

Les travaux sont en **un seul (01) lot**

### **5.Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes Entreprises, de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux hydrauliques

### **6.Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2025 sur la ligne d'imputation Budgétaire n°....

### **7.Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté gratuitement au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong aux heures ouvrables. Tél. : 699 91 25 97, BP. 16 Ngong dès publication du présent avis.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent d'appel d'offres, contre versement d'une somme non

remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs cfa**, payable à la recette Municipal de Ngong

## **9.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra prévenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le **12/03/2025 à 10 heures**, et devra porter la mention :

**AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/C-NG/SG/ST/CIPM/2025 DU 18 FEVRIER 2025 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABI EQUIPÉE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE AVEC SIX (06) BORNES FONTAINES AU QUARTIER MAROUARE DANS LA COMMUNE DE NGONG DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD**

## **LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## **10.Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## **11.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à quatre cent soixante mille (460 001 en FCFA ; il est plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission, produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## **12. Recevabilité des Offres**

Les autres pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de

soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **12/03/2025 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente ; conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de quarante-huit (48) heures accordées par la Commission. l'offre sera rejetée. L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

### **14.Critères d'évaluation**

#### **Les critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives

notamment à la recevabilité des pièces administratives ; à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires.

## **les critères éliminatoires**

les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis, à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de la non -production au-delà du délai de 48heures après l'ouverture dès plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 07 oui sur 10 possibles soit (70%), renvoyant au seuil de qualification des offres les techniques :
  - de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
  - du non-respect du format de fichier des offres ;
  - l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
  - de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
  - de l'absence de possession en propre ou en location d'un

matériel minimum roulant et matériel forage (atelier de forage) ;

- de l'absence d'un élément de l'offre financière ( la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité dotée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

### **Critères essentiels**

les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour-juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser. Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous critères respectés.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **02 critères** ;
  - Délai d'exécution sur **01 critère** ;
  - La disponibilité du matériel et des 02 équipements essentielles sur **04 critères** ;
- L'expérience du perso 6nel de l'entreprise sur **02 critères** ;
  - Capacité financière sur **01 critère** . ;

Seuls les soumissionnaires Payant obtenu 70% de QUI seront qualifiés polir la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée

### **15. Attribution**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à

l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

#### **16.Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngong ou au numéro de téléphone 699 91 25 97.

NGONG Le 18-02-2025  
Le MAIRE  
HAMADOU AHIWA